

LES DÉTERMINANTS DES VBG AU NIGER

INTRODUCTION

CONTEXTE | DÉFINITION | MÉTHODOLOGIE

Les violences basées sur le genre (VBG) constituent un fléau au niveau mondial. Plusieurs éléments sont présentés comme des déterminants de leur production et reproduction dans l'espace public comme dans l'espace privé. Ce policy brief présente les déterminants des VBG au Niger sur la base des résultats de l'enquête nationale sur les causes et les déterminants des VBG, réalisée par le Ministère de la population de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant et du UNFPA Niger. Les informations proviennent de l'enquête nationale qui a permis de collecter des données dans les huit (08) régions du Niger.

L'échantillon est de 1680 ménages sur la base d'un plan de sondage à trois degrés auprès des femmes âgées de 10-59 ans et des hommes âgés de 10-69 ans.

Les variables qui peuvent prédisposer des personnes à subir un type quelconque de violence basée sur le genre sont présentées ainsi que le profil sociodémographique des victimes de ces violences. Il s'agit de variables tels que l'âge, l'instruction, l'activité économique, la région de résidence, le milieu de résidence, l'état matrimonial et la taille du ménage. La connaissance de ces facteurs permet de déterminer quelle orientation donner aux actions en matière de prévention.



« Les violences basées sur le genre sont toute forme de violence de quelque nature qu'elle soit, physique, psychologique, sexuelle, économique, politique, culturelle, commise sur une personne ou une communauté et dont la cause est fondée sur le sexe, l'âge, l'ethnie, la culture, la religion, la résidence rurale ou urbaine »

LES DÉTERMINANTS

Les résultats de l'analyse multivariée explicative des données de l'enquête montrent que les femmes ont trois (03) fois plus de chance d'être victimes d'une forme de violence physique que les hommes. Ces dernières courent 2,7 fois plus de risque d'être victimes d'une forme de violence sexuelle que les hommes. Les risques de subir une forme de violence psychologique ou économique sont respectivement 1,02 fois et 1,4 fois plus élevés chez les femmes que les hommes. Le risque des femmes à être victime d'une forme quelconque de violence culturelle représente 14 fois celle des hommes.



LES DÉTERMINANTS DES VIOLENCES PHYSIQUES

L'ÂGE

La probabilité de subir des coups ou blessures diminue avec l'âge. Ainsi, en comparaison des adolescentes de 10-14 ans, les adolescentes âgées de 15-19 ans et les femmes de 20-34 ans ont respectivement de 25% et de 43% moins de risque de subir des coups ou des blessures. Chez les hommes, ceux âgés de 15-19 ans ont 13% moins de risque de subir des coups ou des blessures comparés aux adolescents de 10-14 ans.

L'INSTRUCTION

L'instruction réduit le risque de subir des violences physiques, surtout à partir du niveau secondaire. Par rapport aux femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction, celles qui ont un niveau secondaire ou plus ont 50% moins de risque d'en être victime. Chez les hommes, comparés à ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école, ceux qui ont le niveau secondaire ou plus ont 36% moins de risque d'en être victime.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les femmes qui exercent dans l'administration publique ou privée et dans le commerce ont respectivement 57% et 13% moins de risque de subir des coups ou des blessures. Chez les hommes, comparés à ceux qui n'ont aucun emploi, les hommes travaillant dans l'admin-

istration publique ou privée ont 42% moins de risque de subir cette forme de violence physique.

LA RÉGION DE RÉSIDENCE

Selon la région de résidence, les résultats montrent que comparées aux femmes résidant de la région de Zinder, les femmes résidant dans les autres régions ont moins de risque de subir des coups ou des blessures.

LE MILIEU DE RÉSIDENCE

Selon le milieu de résidence, les femmes citadines ont 46% moins de risque de subir des coups ou des blessures comparées aux femmes rurales. La même tendance s'observe chez les hommes.

L'ÉTAT MATRIMONIAL

L'état matrimonial de la personne prédispose celle-ci à la violence physique. Ainsi, comparée aux femmes célibataires, les femmes divorcées ont 2,6 fois plus de chance de subir des coups ou des blessures.

LA TAILLE DU MÉNAGE

La taille du ménage est une variable déterminante, en effet, comparées aux femmes qui vivent dans les ménages de moins de 3 personnes, celles qui appartiennent aux ménages de 6 personnes et plus ont 3,4 fois plus de chance de subir des coups ou des blessures.

LES DÉTERMINANTS DES VIOLENCES SEXUELLES

L'ÂGE

La probabilité d'être victime de viol ou d'attouchements sexuels non désirés diminue avec l'âge. Ainsi, en comparaison avec les adolescentes 10-14 ans, les adolescentes âgées de 15-19 ans et les femmes de 20-34 ans ont respectivement 46% et 67% moins de risque de subir cette forme de violence sexuelle.

L'INSTRUCTION

L'effet de l'instruction mérite d'être nuancé à ce niveau. Par rapport aux femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction, celles qui ont un niveau primaire et secondaire ou plus ont respectivement 1,3 fois et 2,5 fois plus de risque de subir des viols ou d'attouchements sexuels non désirés. Cette situation peut être liée à des omissions volontaires par les femmes non instruites, principalement résidentes en milieu rural. La crainte d'être stigmatisées ou la peur ne pas trouver un mari amène les victimes à garder le silence. La déclaration des cas pourrait avoir un lien avec l'instruction et cela mérite attention.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Comparées aux femmes sans emploi, celles qui en exercent ont respectivement 1,4 fois et 1,8 fois plus de risque de subir cette forme de violence.

LA RÉGION DE RÉSIDENCE

Selon la région de résidence, les résultats montrent que comparées aux femmes habitant de Zinder, les femmes résidant dans les autres régions ont moins de risque de subir des viols ou des attouchements sexuels non désirés. Par contre, comparée aux femmes de la région de Zinder, celles qui résident à Niamey courent 1,3 fois plus de risque de subir ces formes de violence sexuelle.

LE MILIEU DE RÉSIDENCE

L'urbanisation a un effet clair sur ces formes de violence sexuelle. Ainsi, comparées aux femmes du milieu rural, les femmes du milieu urbain ont 4,9 fois plus de risque d'être victimes de viols ou d'attouchements sexuels non désirés.

L'ÉTAT MATRIMONIAL

L'état matrimonial de la femme prédispose celle-ci à subir ces formes de violence sexuelle. Ainsi, comparée aux femmes célibataires, les femmes mariées, divorcées et veuves ont respectivement 1,7 fois, 2,6 fois et 3,8 fois plus de risque de subir de viols ou d'attouchements sexuels non désirés.

LE SEXE DU CHEF DE MÉNAGE

Le sexe du chef de ménage est un variable déterminante quant au risque de subir ces formes de violence sexuelle. Ainsi, comparées aux femmes qui vivent dans les ménages dirigés par les hommes, les femmes qui vivent dans les ménages dirigés par les femmes courent 2,1 fois plus de risque de subir des viols ou des attouchements sexuels. Cette vulnérabilité des ménages dirigés par les femmes semble déterminante quant à l'exposition au risque de violences sexuelles lié parfois à l'absence des hommes.

LA TAILLE DU MÉNAGE

Comparées aux femmes qui vivent dans les ménages de moins de 3 personnes, celles qui appartiennent aux ménages de 6 personnes et plus ont 2,6 fois plus de risque de subir de viols ou des attouchements sexuels non désirés. La promiscuité dans le cas de "grandes familles" étant sûrement la cause.

LES DÉTERMINANTS DES VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES

L'ÂGE

La probabilité d'être injuriée ou insultée augmente avec l'âge jusqu'à 20 ans avant de diminuer progressivement jusqu'à l'âge de 35 ans. Ainsi, en comparaison des adolescentes 10-14 ans, les adolescentes âgées de 15-19 ans et les femmes de 20-34 ans ont respectivement de 1,8 et 1,3 plus de chance d'être injuriées ou insultées. Chez les hommes, on observe la même tendance.

L'INSTRUCTION

L'instruction réduit aussi le risque d'être injuriée ou insultée, surtout à partir du niveau secondaire. Par rapport aux femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction, celles qui ont un niveau secondaire ou plus ont 61% moins de risque d'être injuriée ou insultée. Chez les hommes, comparés à ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école, ceux qui ont le niveau secondaire ou plus ont 50% moins de risque d'en être victime.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'activité économique est apparue aussi une variable déterminante de cette forme de violence psychologique. Ainsi, comparée aux femmes sans emploi, celles qui exercent dans l'administration publique ou privée et dans l'agriculture ont respectivement 54% et 22% moins de risque de subir des coups ou des blessures. Les femmes

commerçantes ont quant à elles 18% moins de risque de subir cette forme de violence. Chez les hommes, comparés à ceux qui n'ont aucun emploi, les hommes travaillant dans l'agriculture et dans l'administration publique ou privée ont respectivement 46% et 36% moins de risque de subir cette forme de violence physique.

LE MILIEU DE RÉSIDENCE

L'urbanisation a un effet sur cette forme de violence psychologique. Ainsi, comparées aux femmes du milieu rural, les femmes du milieu urbain ont 2,5 fois plus de risque d'être injuriées ou insultées. La même tendance s'observe chez les hommes.

L'ÉTAT MATRIMONIAL

L'état matrimonial de la personne prédispose celle-ci à subir des injures ou des insultes. Ainsi, comparée aux femmes célibataires, les femmes mariées ou divorcées ont respectivement 1,7 fois plus de chance de subir des injures ou des insultes. Les veuves quant à elles courent 1,3 fois plus de risque d'en être victime.

LA TAILLE DU MÉNAGE

La taille du ménage est aussi une variable déterminante. En effet, comparées aux femmes qui vivent dans les ménages de moins de 3 personnes, celles qui appartiennent aux ménages de 6 personnes et plus ont 1,3 fois plus de risque de subir des injures ou des insultes.

LES DÉTERMINANTS DES VIOLENCES ÉCONOMIQUES

L'ÂGE

La probabilité d'avoir accès aux ressources du ménage augmente avec l'âge. Ainsi, en comparaison des adolescentes âgées de 10 à 14 ans, les adolescentes âgées de 15 à 19 ans et les femmes âgées de 20 à 34 ans ont respectivement 31% et 56% moins de risque de se voir empêcher l'accès aux ressources du ménage. Quand la femme atteint l'âge de 35 à 49 ans, elle a 70% moins de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage. On observe la même tendance chez les hommes.

L'INSTRUCTION

L'instruction a un effet positif sur l'accès aux ressources du ménage. Ainsi, par rapport aux femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction, celles qui ont un niveau primaire et secondaire ou plus ont respectivement 63% et 87% moins de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage. La même tendance s'observe chez les hommes.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'activité économique est apparue aussi une variable déterminante de cette forme de violence économique. Plus la femme a un emploi, plus elle a accès aux ressources du ménage. Ainsi, comparée aux femmes sans emploi, celles qui exercent dans l'administration publique ou privée ont 71% moins de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage. Celles qui travaillent et dans le commerce ont respectivement 47% et 25% moins de risque de se voir subir cette forme de violence. Chez les hommes, ceux qui travaillent dans l'administration publique ou privée, dans l'agriculture et dans le commerce ont respectivement 87%, 89% et 83% moins de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage comparativement aux hommes qui n'ont aucun emploi.

LE MILIEU DE RÉSIDENCE

L'urbanisation a un négatif sur cette forme de violence économique.

Ainsi, comparées aux femmes du milieu rural, les femmes du milieu urbain ont 40% moins de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage.

L'ÉTAT MATRIMONIAL

L'état matrimonial de la femme prédispose celle-ci à subir cette forme de violence économique. Ainsi, comparée aux femmes célibataires, les femmes mariées ont 62% moins de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage. Par contre, comparées aux femmes célibataires, les femmes divorcées et veuves ont respectivement 1,6 fois et 1,8 fois plus de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage.

SEXE DU CHEF DE MÉNAGE

Comparées aux femmes vivant dans les ménages dirigés par les hommes, les femmes vivant dans les ménages dirigés par les femmes ont 14% moins de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage. Chez les hommes, on observe l'effet contraire. En effet, comparés aux hommes vivant dans les ménages dirigés par les hommes, les hommes vivant dans les ménages dirigés par les femmes ont 1,3 fois plus de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage. Dans un contexte où c'est l'homme qui doit pourvoir aux besoins de la famille, cette situation reflète la remise en cause du pourvoir de l'homme quand ce dernier n'obéit pas à ses devoirs familiaux.

LA TAILLE DU MÉNAGE

La taille du ménage est aussi apparue comme une variable déterminante dans l'accès aux ressources du ménage. Ainsi, comparées aux femmes qui vivent dans les ménages de moins de 3 personnes, celles qui appartiennent aux ménages de 6 personnes et plus ont 3,2 fois plus de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage. La même tendance s'observe chez les hommes.

LES DÉTERMINANTS DES MARIAGES D'ENFANTS

Les déterminants du mariage d'enfant appelé aussi mariage forcé sont:

L'ÂGE

Les adolescentes de 10-14 ans et celles âgées de 15-19 ans ont 13,8 fois plus de risque de subir cette forme de violence. Chez les générations de 50-59 ans, comparées aux femmes de 10-14 ans, elles avaient 27,3 fois plus de risque de s'être mariées sans leur propre accord.

L'INSTRUCTION

L'instruction a aussi un effet positif dans la lutte contre le mariage forcé. Ainsi, par rapport aux femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction, celles qui ont un niveau primaire ont 30% moins de risque de subir un mariage forcé. Quand la femme atteint un niveau secondaire ou plus, elle a 87% moins de risque de subir un mariage forcé comparé à celle qui n'a jamais fréquenté l'école.

LA RÉGION DE RÉSIDENCE

Selon la région de résidence, les résultats montrent que comparées

aux femmes résidant de la région de Zinder, les femmes des autres régions courent moins de risque de subir de mariage forcé. Comparée aux femmes de la région de Zinder, celles résidant dans la région de Niamey ont 92% moins de risque d'être victimes de mariage forcé.

LE MILIEU DE RÉSIDENCE

L'urbanisation réduit aussi l'effet du mariage forcé chez les femmes. Ainsi, comparées aux femmes du milieu rural, les femmes du milieu urbain ont 76% moins de risque d'être victimes de mariage forcé.

LE SEXE DU CHEF DE MÉNAGE

Contrairement aux femmes qui vivent dans les ménages dirigés par les hommes, celles qui vivent dans les ménages dirigés par les femmes ont 26% moins de risque de subir de mariage forcé.

LA TAILLE DU MÉNAGE

Les femmes qui vivent dans les ménages de 6 personnes et plus courent 1,2 fois plus de risque d'être victimes de mariage précoce ou d'enfant.

EQUIPE DE RECHERCHE

FATOU DIOP SALL

Consultante Internationale
Sociologue | Chef d'équipe

DJIBO SALEY

Consultant National
Socio-anthropologue

DJIBRILLA MODIELI AMADOU

Consultant National
Statisticien Démographe

ISSA SADOU

NPO Genre et Droits humains

ANIFA SOUMANA

Chargé de programme VBG

CONCEPTION

MONIQUE CLESCA

Représentante Résidente

FATOU DIOP SALL

Consultante Internationale
Sociologue | Chef d'équipe



LES CONCLUSIONS

Les déterminants des violences basées sur le genre au niveau des individus (homme, femme) sont l'âge, le niveau d'instruction, l'activité économique, l'ethnie, la région de résidence, le milieu de résidence et l'état matrimonial. Pour ce qui concerne les ménages, le sexe du chef de ménage et la taille du ménage sont des variables déterminantes dans l'occurrence des violences basées sur le genre au Niger, d'où l'intérêt d'une politique de population et des programmes de planification familiale. L'instruction et la pratique d'une activité économique diminuent la probabilité de subir une forme quelconque de violence.

Le risque de subir une violence sexuelle est plus élevé parmi les femmes en situation de précarité et les moins instruites, d'où l'importance de la scolarisation et l'alphabétisation.

